



BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis n°18-9959

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/18-9959/officiel>

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **60**

Annonce No **18-9959**

Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville de Nogent-sur-Oise.

Correspondant : M. Dardenne Jean-François, Maire, 74 rue du Général de Gaulle B.P. 10102 60181 Nogent-sur-Oise Cedex, tél. : 03-44-66-30-30, courriel : marches@nogentsuroise.fr.

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp> .

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : mission d'ordonnancement, pilotage et coordination pour la restructuration extension d'un pôle sportif et socioculturel - pRU Obier Granges.

Catégorie de services : 12.

CPV - Objet principal : 71521000.

Lieu d'exécution : pôle sportif et socioculturel à l'intersection de l'avenue du 8 mai et de la rue Pasteur, 60180 Nogent-sur-Oise.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

le marché a pour objet l'ordonnancement, le pilotage et la coordination du chantier de "l'éco village sportif" comprenant la réhabilitation d'un gymnase après démolition des vestiaires existants, la construction en extension d'un ensemble de salles d'activités sportives et culturelles à RDC et des bureaux et salles d'activités culturelles à l'étage, des aménagements extérieurs et un parc de stationnement

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : mission d'ordonnancement, pilotage et coordination pour la restructuration extension d'un pôle sportif et socioculturel - pRU Obier Granges.

Refus des variantes.

Prestations divisées en lots : non.

Cautionnement et garanties exigés :

une avance de 5% est accordée sous condition d'une constitution d'une garantie à première demande.
le titulaire est dispensé de constituer une garantie financière.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :
financements par fonds propres de la collectivité et par l'agence nationale de rénovation urbaine.
paiement à 30 jours par virement d'un mandat administratif à réception de facture acceptée.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : en cas de présentation d'un groupement, la forme juridique de ce groupement d'opérateurs économiques n'est pas exigée par l'acheteur. Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché public.

il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Autres renseignements demandés :

- Autres renseignements demandés : les candidats devront remettre une traduction en français des éléments rédigés dans une autre langue conformément à l'article 5 du décret n°2017-516 du 10 avril 2017 portant diverses dispositions en matière de commande publique. Dans le cadre de sa candidature, le candidat devra produire en français les documents suivants : * - l'imprimé Dc1 intitulé lettre de candidature et désignation du mandataire par ses co-traitants dûment complété ; - la case cochée au cadre F1 du Dc1 ou une déclaration sur l'honneur d'absence d'interdiction de soumissionner en application des articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; - l'imprimé Dc2 intitulé déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement dûment complété ; - la copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; - les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager la société si elle n'est pas mentionnée sur le Kbis ; * Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (Dume), en lieu et place des formulaires Dc1 et Dc2. En cas de groupement de commande, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique analysée sur l'adéquation des compétences par la qualité des références 25% et par l'exhaustivité de la méthodologie en cohérence avec l'opération décrite 25% : 50 %;
- prix : 50 %.

Type de procédure : procédure adaptée.



BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Date limite de réception des offres : 8 février 2018, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
RUR0021801.

Renseignements complémentaires : durée : Le marché public prend effet à sa date de notification et se terminera en septembre 2019 à l'avis favorable d'ouverture au public du pôle sportif et socioculturel. Toutefois, en fonction des aléas du projet, la mission d'o.p.c. Pourra faire l'objet d'une prolongation supplémentaire.
pour cette mission d'o.p.c., le démarrage prévisionnel des travaux, préparation incluse, est de mai 2018 avec une réception en septembre 2019.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22 janvier 2018.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Directrice adjointe à la stratégie et aux projets urbains, mairie de Nogent-sur-Oise.

Correspondant : Mme Arnaud Sophie, 74 rue du Général de Gaulle B.P. 10102, 60181 Nogent-sur-Oise Cedex, , courriel : s.arnaud@nogentsuroise.fr.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Mairie de Nogent-sur-Oise.

Correspondant : Mme Maumon Christelle, 74 rue du Général de Gaulle B.P. 10102, 60181 Nogent-sur-Oise Cedex, , tél. : 03-44-66-30-46, , courriel : marches@nogentsuroise.fr.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :
adresse internet :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_NnxeoKWN-p.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier, CS 81114 80011 Amiens Cedex 01, tél. : 03-22-33-61-70, courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr, télécopieur : 03-22-33-61-71.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier, CS 81114 80011 Amiens Cedex 01, tél. : 03-22-33-61-70, télécopieur : 03-22-33-61-71.